



# CONVOCATION

## SEMESTRE 3, **Tiers temps**

*SESSION INITIAL et SESSION 3*

**PROMOTION 2023/2026**  
VERSION 4 du 21 octobre 2024  
Référence : T5N5-2-2

**Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.  
Les étudiants doivent se présenter avec une pièce d'identité aux épreuves.**

Compé - tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen - sation	Date - Horaire	Convo - cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
5	<b>U.E 1.2 – S3</b> Santé publique et économie de la santé	3	<b>NON</b>	<b>Vendredi 22 novembre 2024</b> 8h00 – 16h00	Dernier délai de restitution de l'écrit <b>22/11/2024 16h00</b>		Secrétariat	Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé <sup>1</sup>	* Cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique * Fiabilité des informations traitées * Justesse de l'identification des besoins de santé Pertinence dans l'utilisation outils
4	<b>U.E 2.5 – S3</b> Processus inflammatoire et infectieux	2	<b>NON</b>	<b>Mardi 21 janvier 2024</b> 9h00 – 11h 00	<b>8h30</b>	<b>2 h 00</b>	1 2 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	<b>U.E 2.8 – S3</b> Processus obstructifs	2	<b>NON</b>	<b>Jedi 16 janvier 2025</b> 9h00 – 11h	<b>8h30</b>	<b>2 h 00</b>	1 2 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	<b>U.E 2.11 – S3<sup>2</sup></b> Pharmacologie et thérapeutiques	1	<b>NON</b>	<b>Mardi 14 janvier 14 h à 16 h 40</b>	<b>13h30</b>	<b>2 h 40</b>	1 2 3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
2	<b>U.E. 3.2 – S3</b> Projet de soins infirmiers	1	<b>OUI avec UE 3.3</b>	<b>Vendredi 24 janvier 2025</b> 9h00 – 12h00	<b>8h30</b>	3 h 00	1 2 3	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation rédigé en groupe restreint	* Prise en compte du contexte pluri-professionnel * Pertinence dans la présentation des éléments de négociation
9	<b>U.E 3.3 – S3</b> Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité	1	<b>OUI avec UE 3.2</b>	<b>Vendredi 24 janvier 2025</b> 14h00 – 15h30	<b>13h30</b>	1 h 30		Travail de groupe présentant les interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soins	* Identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soin
6	<b>U.E. 4.2 – S3</b> Soins relationnel	2	<b>OUI avec UE 4.6</b>	<b>10, 15, 17 et 22 janvier 2025<sup>3</sup></b>	<b>Cf planning</b>		8 7	Mise en situation d'entretien lors de Travaux Dirigés	* Implication lors des TD * Pertinence et cohérence au cours de la réalisation d'un entretien infirmier

<sup>1</sup> La non remise du document sous format papier à la date et heure indiquées entraîne la non validation de l'UE.

<sup>2</sup> La session de rattrapage pour l'UE 2.11 – S3 est programmée le 1/07/25

<sup>3</sup> Voir planification des groupes TD : affichage ultérieur

5	<b>U.E. 4.6 – S3</b> Soins éducatifs et préventifs	2	<b>OUI avec UE 4.2</b>	<b>Jeudi 23 janvier 2025</b> 9h00 – 12h 20	<b>8h30</b>	<b>3 h 20</b>	1 2 3	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	* Pertinence dans l'utilisation des concepts * Qualité de l'analyse
2 6	<b>U.E 5.3 – S3</b> Communication et conduite de projet	4	<b>NON</b>	<u>TPG</u> <b>Mercredi 29 janvier 2025</b> <u>Oral</u> <b>Vendredi 31 janvier 2025</b> 4	<u>TPG</u> 29/1/25 Selon planning  <u>Oral</u> Tirage au sort	0 h 45	3 8	Travail écrit en groupe d'élaboration d'un projet de soins	* Pertinence dans la prise en compte des éléments du contexte dans la situation relationnelle * Cohérence dans la hiérarchie des actions à mener * Détermination des éléments de négociation du projet * Justesse dans l'utilisation des outils de soins
8	<b>U.E 6.2 – S3</b> Anglais	2	<b>NON</b>	<b>Mardi 14 janvier 2025</b> 8h30 – 10h30	<b>8h00</b>	<b>2 h 00</b>	17/2 17/3 5	Epreuve de connaissances du vocabulaire professionnel courant	* Justesse du vocabulaire
*	<b>UE 5.8 - S3</b> <b>Stage</b>	9+1	<b>NON</b>	<b>Du 2 septembre au 4 octobre 2024</b> <b>Du 18 novembre Au 13 décembre 2024</b> * Cas particulier : les dates définies par le CP sont contractualisées dans la convention de stage signée par l'étudiant	350 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique</li> <li>Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées</li> </ul> Analyse de pratique professionnelle – APP – <b>2 APP (C2 et C6) transmises au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard le 16/12/2024.</b>			


Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année. L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

La session de rattrapage est programmée la semaine n° 27 **soit du 30 juin au 4 juillet 2025.**

La session de rattrapage de stage débute la semaine n° 28

**TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.**

**Patrick LEHMANN**



Directeur des Soins  
Directeur de l'Institut de Formation

<sup>4</sup> Voir planification des groupes : affichage ultérieur